

CONTENU DU CADRE DE COOPERATION

1. Tous les cadres de coopération avec les pays sont préparés sur la base du format figurant dans l'encadré 2.1 ci-dessous. Le cadre de coopération soumis à l'approbation du Conseil d'administration ne doit généralement pas dépasser 4 pages, tandis que l'annexe concernant le cadre des résultats et ressources ne doit pas excéder 2 pages. La longueur du cadre de coopération définitif devra de préférence être similaire à l'aperçu.
2. La matrice de résultats de l'UNDAF sera annexée au document de programme pour montrer le lien explicite entre la matrice de résultats de l'UNDAF et le cadre de coopération.

Format du Cadre de coopération

Page de couverture	1 page	
Introduction		1-2 phrases
Partie I :	Analyse de situation	2 pages
Partie II :	Coopération antérieure et enseignements tirés	2 pages
Partie III :	Programme proposé	3 pages
Partie IV :	Gestion, contrôle et évaluation du programme	1 page
Annexe	Cadre des résultats et de ressources	1 page
Annexe	Matrice des résultats de l'UNDAF	

Introduction

Une à deux phrases précisant la participation du gouvernement dans le processus de formulation et d'évaluation ainsi que le rôle des partenaires.

Partie I. Analyse de situation

- Un aperçu concis et analytique des problèmes de développement dans leurs grandes lignes relatif au travail et au mandat du PNUD ainsi qu'en terme de progrès vers la réalisation des buts et objectifs des conférences internationales compétentes, la Déclaration du Millénaire et ceux qui sont identifiés dans les stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté ou, s'il y a lieu, dans les DSRP et plans de développement spécifiques du secteur ;
- Des références (et liens hypertextes) aux parties correspondantes du bilan commun de pays (BCP) le plus récent et du rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement. Ces références traitent du statut et des orientations des conditions de développement ainsi que des politiques nationales.

Partie II. Coopération antérieure et enseignements tirés

- Bref aperçu des résultats clés obtenus dans le programme antérieur accompagnés de références et liens hypertextes à l'examen du programme le plus récent.
- Une description concise des principaux enseignements tirés, rendant compte notamment de ce qui a fonctionné ou pas et pourquoi, avec des références précises aux stratégies employées dans la coopération passée et comment ces enseignements seront appliqués au nouveau programme proposé.

Partie III. Programme proposé

- Une brève mention des résultats prévus par le nouveau cadre de coopération et comment ils contribueront aux résultats de l'UNDAF, aux OMD, les buts visés par les stratégies pour

la réduction de la pauvreté ou le DSRP et les plans de développement spécifiques du secteur, y compris une description succincte du rôle distinctif du PNUD par rapport à celui des autres partenaires de développement, lorsqu'il aborde les problèmes de développement identifiés du pays.

- Une analyse de la relation entre les problèmes de développement identifiés et la (les) stratégie(e) proposée(s). Cette section devra traiter des problèmes suivants : les approches techniques et programmatiques qui devront être utilisées, les stratégies de renforcement des capacités à mettre en œuvre, et la stratégie de partenariat correspondante à employer.

Partie IV. Gestion, contrôle et évaluation du programme

- Brève déclaration des arrangements prévus pour la gestion du programme et le suivi et évaluation du programme.
- Courte discussion sur la disponibilité, la fiabilité et la pertinence des données, ainsi que sur toute action de mise en place d'une capacité de suivi et d'évaluation envisagée (dans la mesure où le BCP en rend compte, le BCP peut être mentionné) ;
- La stratégie de gestion proposée: les dispositions de mise en oeuvre, la stratégie de mobilisation de ressources (financières et en nature), et tous changements proposés en termes de structure et d'effectifs du bureau de pays.

Partie V. Cadre des résultats et ressources

Priorité ou objectif national (objectifs du Millénaire pour le développement et/ou autres engagements de conférence internationale)					
Résultat n°1 visé par l'UNDAF : Tiré de l'UNDAF					
Élément du programme	Résultats du cadre de coopération, indicateurs de résultat, états de référence et objectifs compris	Produits du cadre de coopération	Indicateurs de résultat, états de référence et objectifs	Rôle des partenaires¹	Ressources indicatives par Objectif
(pour le PNUD, objectif PFP)	Précisez les résultats. Pour chaque résultat, spécifiez l'indicateur (les indicateurs) correspondant(s). Inclure l'état de référence et l'objectif pour faciliter le suivi des changements dans le temps.	Précisez les produits prévus pour atteindre le résultat souhaité.	Indiquez les indicateurs de produits. Inclure les états de référence correspondants et les objectifs pour faciliter le suivi des changements dans le temps.	Indiquez les partenaires nationaux et internationaux qui contribuent à obtenir les mêmes résultats du cadre de coopération.	Ressources ordinaires
					Autres ressources
					Ressources ordinaires
					Autres ressources
					Ressources ordinaires
					Autres ressources

¹ La liste devra traiter du partenariat stratégique à développer pour la réalisation du résultat.